

LA CROIX

Coronavirus : les sans-abri, grands oubliés du confinement

Par Nathalie Birchem, le 18/3/2020 à 06h59

Les personnes qui sont à la rue non seulement n'ont pas la possibilité de se confiner mais elles sont en plus confrontées à la raréfaction des services dont dépend leur survie.



Bien sûr qu'il est toujours là. Où voulez-vous qu'il aille ? Au lendemain des annonces d'Emmanuel Macron sur l'absolue nécessité de rester chez soi, Romano est assis dehors sur ses matelas, devant le renforcement d'immeuble du nord-est parisien où il a installé tout son barda. Le confinement, il en a entendu parler, évidemment. Mais comment faire ? « *Moi, pas de maison, j'habite ici* », explique dans un français approximatif ce Roumain, qui constate, dépité, que la vie est devenue plus difficile encore depuis ce matin. « *Plus rien, plus personne ici pour apporter à manger, moi beaucoup beaucoup besoin d'eau* », raconte-t-il. Ce matin-là, en fait de confinement, deux amis sont venus partager une bière. L'un lui a ramené un repas, l'autre, qui s'inquiète de la fermeture de services où il devait finaliser sa demande d'aide médicale d'État, est venu chercher un peu de réconfort.

→ EN DIRECT. Coronavirus : la France entre dans son deuxième jour de confinement général

Autre décor, un peu plus loin dans Paris, dans le tout nouveau quartier Rosa Parks. Une trentaine de tentes installées près du Décathlon, abritaient jusqu'à la veille quelque 60 à 70 personnes, essentiellement des familles. Lundi soir, indique Julia, coordinatrice de l'association Utopia, « *la police est venue pour leur demande d'évacuer, puis il y a eu contre ordre apparemment. Mais ils sont revenus le lendemain à 6 h 30, parfois*

en donnant parfois des coups de pied dans les tentes, et les familles ont finalement dû partir. »

Si le quotidien de l'ensemble des Français a changé radicalement en quelques jours, pour les sans-abri, la situation est devenue carrément critique. « C'est comme en 2015, au moment des attentats, on disait aux gens de pas sortir de chez eux mais rien n'est prévu pour ceux qui sont à la rue », constate Christian Page, un ancien sans-abri, aujourd'hui maraudeur pour Féminité sans abri. « Ce qui est en train de se passer, c'est que tout, les accueils de jour, les distributions de nourriture, les services administratifs... est en train de s'arrêter, sans parler de la possibilité de faire la manche. »

Pas de gardes d'enfants pour les personnels associatifs

La veille, pourtant, Emmanuel Macron déclarait que *« pour les plus précaires, pour les plus démunis, (...), nous ferons en sorte (...) qu'ils puissent être nourris, protégés, que les services que nous leur devons soient assurés »*. Et le 13 mars, le ministre du logement, Julien Denormandie, annonçait la suspension des remises à la rue au 31 mars des personnes mises à l'abri durant la trêve hivernale.

Les sans-domicile, vulnérables face au coronavirus

« L'État nous demande de maintenir les services essentiels pour les plus démunis, confirme Florent Gueguen, directeur de la Fédération des acteurs de solidarité, mais on observe que de plus en plus d'accueils de jour, de maraudes et de distributions alimentaires ferment pour des raisons de pénurie de personnel et de bénévoles. Nous n'avons pas obtenu les mêmes mesures de gardes que pour les soignants et malheureusement les gens sont obligés de rester chez eux pour garder leurs enfants. »

« Nous sommes à demi-effectif, détaille Bruno, Morel, directeur d'Emmaüs solidarités. Vraiment, je tire mon chapeau aux équipes, qui font le maximum pour travailler, et cela alors qu'elles n'ont pas de masques. Grâce à elles, nous n'avons fermé aucun de nos accueils de jour à Paris. Mais nous sommes obligés de réduire les activités, en recevant moins de monde ou en ne permettant plus de prendre des douches. »

→ **PRATIQUE. Coronavirus : téléchargez l'attestation nécessaire pour tout déplacement**

« Pour pallier le manque de personnel dans les associations, nous avons lancé un appel aux volontaires via notre Fabrique de la solidarité, et nous mettons nos cinq centres de santé au service des centres d'hébergement, réagit Dominique Versini, adjointe en charge de l'exclusion à la mairie de Paris. Nous avons aussi mis à disposition de l'État la moitié de nos gymnases et pour les familles nous lui demandons de réquisitionner des hôtels. »

Nathalie Birchem